

## COMPTE RENDU du COMITE DE PILOTAGE RESTREINT NATURA 2000 Pleudihen-sur-Rance – 17 septembre 2020

Personnes présentes (par ordre alphabétique)

Monsieur	Olivier	AUGE	Adjoint chef de service	OFB 22
Monsieur	David	BOIXIERE	Vice-président	Dinan Agglomération
Monsieur	David	BOIXIERE	Maire	Pleudihen-sur-Rance
Monsieur	Jean Pierre	BRIAND	Adjoint	Saint Suliac
Monsieur	Alain	BROMBIN	Maire	La Vicomté sur Rance
Monsieur	Luc	COUAPEL		Saint Jouan des Guerets
Madame	Marie France	FERRET	Maire	Saint Jouan des Guerets
Monsieur	Jean Paul	GAINCHE	Maire	Langrolay sur Rance
Monsieur	Yann	GODET	Maire	Plouer-sur-Rance
Monsieur	Alain	GUEGUEN	Chef de pôle	Sous-préfecture Saint Malo
Madame	Laëtitia	GUERE	Chargée de Mission Natura 2000	DDTM 35 - Rennes
Monsieur	Jean François	HULAUD	1er adjoint	Pleudihen-sur-Rance
Monsieur	Sébastien	JIGOREL	Chef Unité biodiversité	DDTM 35 - Rennes
Monsieur	Vincent	LAGOGUEY	Sous-préfet	Sous-préfecture Saint Malo
Madame	Hélène	LE BOUHELLEC	Conseillère municipale déléguée	Le Minihic sur Rance
Monsieur	Didier	LECHIEN	Maire	Dinan
Madame	Sandrine	MARY	service UEEM	DDTM 35 - Saint Malo
Monsieur	Maxime	POUTRIQUET	Conseiller municipal	La Richardais
Madame	Marie Christine	PINARD	Maire	Saint Helen
Monsieur	Bruno	RICARD	Maire	Lanvallay
Monsieur	Jean Francis	RICHEUX	Maire	Saint Père Marc en Poulet
Monsieur	Jean Francis	RICHEUX	Vice-président	Saint Malo Agglomération
Madame	Sandrine	ROL	Conseillère départementale	CD 35
Madame	Evelyne	THOREUX	Maire	Taden
Monsieur	Michel	VASPART	Sénateur	Pleudihen-sur-Rance
Monsieur	Jean François	VIVIER	Secrétaire général	Sous-préfecture de Dinan

La séance est ouverte par Monsieur David Boixière, maire de Pleudihen, qui remercie Messieurs Luc Couapel et Michel Vaspart pour leur travail et leur engagement en tant que présidents des sites Natura 2000.

Monsieur le Sous-préfet de Saint Malo énumère les points qui seront abordés lors de cette réunion. Il informe qu'en raison de la tenue en début de soirée d'un bureau de Saint Malo Agglomération et donc du départ des élus de cette collectivité, l'ordre du jour est légèrement modifié et que les différents votes sont avancés au premier point de l'ordre du jour.

**Le quorum étant atteint, les décisions prises lors de ce Comité de Pilotage seront valides.**

Après avoir rappelé les règles des différents scrutins, Monsieur le Sous-préfet procède :

- Au vote pour la désignation de la structure porteuse pour l'animation commune des deux sites Natura 2000 (ZPS Ilots Notre-Dame et Chevret, ZSC Estuaire de la Rance) sur 3 ans. Monsieur David Boixière, vice-président de Dinan Agglomération, informe que cette collectivité est candidate au renouvellement du portage. **La candidature de Dinan Agglomération est acceptée à l'unanimité.**
- A l'élection du président de la ZPS « ilots Notre Dame et Chevret » pour 3 ans. Madame Ferret, maire de Saint Jouan des Guerets confirme sa candidature à ce poste, compte tenu de

l'intérêt majeur qu'elle porte à ces deux espaces privilégiés situés sur sa commune. **Madame Ferret est élue à l'unanimité des votants.**

- A l'élection du président de la ZSC « estuaire de la Rance » pour 3 ans. Monsieur David Boixière, élu à Pleudihen-sur-Rance en 2014 et maire de la commune depuis 2016, annonce être candidat à ce poste de président en précisant qu'il occupe également un poste de Vice-président à l'environnement et la GEMAPI au sein de Dinan Agglomération. La préservation de l'environnement et de la rance représente pour lui un enjeu majeur. **Monsieur Boixière est élu à l'unanimité des votants.**

A l'issue des scrutins, Monsieur le Sous-préfet passe la parole aux représentants de la DDTM 35 (Madame Laëtitia Guéré et Monsieur Sébastien Jigorel) pour une rapide présentation du réseau Natura 2000, de son fonctionnement et des différentes instances de gouvernance. Le rôle du Comité de Pilotage regroupé pour les deux sites, des deux présidents, de la structure porteuse et de l'animateur sont exposés (*cf. : support de présentation en pièce jointe*).

A l'issue de cet exposé, Monsieur le Sous-préfet passe la parole à Monsieur François Lang, animateur Natura 2000, pour un point d'actualité des sites. Dans ce contexte sanitaire compliqué depuis le début de l'année et en raison d'une absence pour raisons de santé, seuls les éléments marquants sont évoqués (Contrats Natura 2000, déploiement du nouveau référentiel des niveaux en Rance, Site de Boschet...) (*cf. : support de présentation en pièce jointe*).

Monsieur le Sous-préfet confirme que le dossier concernant le site de Boschet est toujours d'actualité avec le souhait de transférer la gestion de cet espace au service des ENS du Conseil départemental d'Ille & Vilaine.

Avant de clôturer la réunion, Monsieur le Sous-préfet passe la parole aux deux présidents sortants.

Monsieur Luc Couapel, après avoir insisté sur le fait que cette présidence lui avait beaucoup appris, rappelle que les enjeux en Rance sont forts, qu'il est important de conserver les acquis et que la poursuite du travail ne pourra être efficace que si les élus s'accordent tous ensemble sur les sujets qui les rassemblent.

Monsieur Michel Vaspert commence par remercier toutes les personnes qui l'ont accompagné dans le cadre de sa présidence, en soulignant que depuis le début, l'EPCI (Dinan Communauté puis Dinan Agglomération) a toujours porté cette mission. Il évoque l'élaboration du Docob entre 2009 et 2012 avec une fiche action particulière dédiée à la reconquête des hauts d'estran imposant une remontée des niveaux d'eau en Rance. C'est la mise en œuvre de cette fiche qui s'est traduit par ce gros travail mené conjointement avec la sous-préfecture de Saint Malo et EDF et ayant abouti à trouver ce compromis sur un niveau à 12,30 m. Les suivis sur le terrain permettront d'adapter si besoin le dispositif actuellement mis en œuvre. En conclusion, Monsieur Michel Vaspert insiste sur le fait que la Rance est un tout et qu'il ne faut pas morceler les sujets (projet de PNR, Natura 2000, gestion pérenne des sédiments, etc.). C'est à travers une vision globale et partagée du site qu'il faut continuer le travail.

Enfin, Monsieur le Sous-préfet demande au nouveau président de conclure cette réunion. Monsieur David Boixière a pleinement conscience de l'importance du projet Natura 2000 et de la nécessité de préserver la biodiversité. La Rance est un sujet qui fédère tous les acteurs et il est indispensable de répondre à cette attente locale.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Sous-préfet lève la séance.